« La préservation des cultures LGBT est un devoir de mémoire »

Situé en banlieue parisienne, le Conservatoire des Archives et des Mémoires Homosexuelles, créé en 2002, dispose d'un stock d'archives riche et divers. Une collection commencée il y a bientôt trente ans, sans aide publique. Entretien avec Hoang Phan, président de l'Académie.

Quels sont les rapports entre l'Académie Gay & Lesbienne et le Conservatoire des archives et des mémoires homosexuelles ?

Le Conservatoire est le centre d'archives géré par l'association Académie Gay & Lesbienne officialisée en mars 2001. Notre Conservatoire est là pour permettre le recueil de tout ce que les gens ne veulent ou ne peuvent plus garder : déménagement, grand débarras par exemple.

Comment le Conservatoire des archives et des mémoires homosexuelles est-il financé?

Sans aucune subvention. Les activités au sein du Conservatoire, telles que la collecte, l'acquisition et le classement des archives, sont assurées par ses membres bénévoles. Les acquisitions de matériel, les frais de déplacement pour la collecte de documents, la promotion de l'association, et la participation à des salons sont autofinancés. Nous sommes également aidés par nos proches et de fidèles donateurs.

Combien de documents sont-ils ainsi stockés dans vos rayons?

Le Conservatoire possède une importante collection d'archives d'environ 20 000 documents qui reflètent toute la diversité des expressions artistiques et/ou socioculturelles des artistes, créateurs, associations, organisations, établissements, médias LGBT. Nous comptons ainsi plus de 600 titres de magazines, plusieurs centaines de livres et une centaine de catalogues, guides, plans, calendriers, etc...

Le Conservatoire est-il un endroit accessible au public?

Actuellement, nous offrons plus un lieu de conservation d'archives qu'un salon de lecture car nous manquons de moyens pour assurer des permanences. Cela dit, il suffit de prendre rendez-

vous pour venir consulter sur place. Pour les questions pointues, nous orientons les personnes vers des organismes plus adaptés.

Effectuez-vous une sélection des documents qui feront partie des archives ?

Nous ne faisons pas de distinction entre documents importants ou pas, rares ou pas, payants ou gratuits. Toutes ces créations ont contribué, à leur façon, à enrichir et à affirmer les identités socioculturelles des minorités LGBT dans une société plus souvent répressive que tolérante. Nous sauvegardons donc tout ce que nous pouvons collecter, même les flyers, plans, affiches qui sont des traces de la vie quotidienne. Seuls les documents à caractère pédophile sont écartés. La préservation des cultures LGBT est un devoir de mémoire pour chacune et chacun. Prolonger la contribution citoyenne apportée à tour de rôle par les générations passées et actuelles en faveur de l'affirmation de ces identités, et de la lutte contre l'homophobie, est un bénéfice collectif.

Quels sont les principaux soucis que vous rencontrez au quotidien?

Suite à l'affluence de nouveaux documents qui enrichissent nos archives, les étagères débordent. Nous avons tenté en vain d'obtenir ou de louer un local dans Paris auprès des pouvoirs publics. A part les lettres de félicitations et de soutien, aucune mesure concrète n'a, à ce jour, satisfait notre demande.

Vous pouvez apporter votre soutien financier et/ou envoyer vos documents à l'Académie Gay & Lesbienne BP 28 94402 Vitry sur Seine cedex.

F.C.



Genres!

Lettre d'info du CGL Paris - Mai 2004

Ouvert du lundi au samedi de 16h à 20h - 3, rue Keller BP 255 - 75524 Paris Cedex 11 tél.: 01 43 57 21 47

Fax:01 43 57 27 93 www.cglparis.org contact@cglparis.org

Dans ce numéro:

- « La préservation des cultures LGBT est un devoir de mémoire »
- Homophobie : l'éducation à la sexualité comme moyen de prévention
- Ecoles-ghetto pour étudiants LGBT

Directeurs de la publication :

Dominique Boren et Claude Chantereaux

Chargée de communication au CGL: Marie-Lys Moulin

Coordinateur de la rédaction de Genres : Patrick Innocenti

Rédaction : Magali Albou, Fatima Chaaban, Jean-Pierre Gruest, Benjamin Jérôme, Pierrick Le Bourdiec, Fanny Ley, Massimo Prearo, Luc Vepori Du vert pour du blanc à Bégles et beaucoup de bonheur! C'est le tableau que les médias ne manqueront de nous dresser du prochain premier mariage «homo» de l'héxagone, prévu le 5 juin pour être celebré par Noël Mamére.

Pour sûr qu'il sera suivi du noir de la justice tant cette premiére union à peine célébrée est déjà condamnée à devoir périr par les foudres de la Loi.

Admettons-le, le feuilleton du mariage «homo», qui devrait connaître nombre d'épisodes (ô joie!), est quand même moins lugubre que les annonces sur la «secu» en péril, le plan canicule 2004 (y a intérêt à ce que l'été soit chaud!) ou le bouillon US en Irak?..sauf à considérer qu'une fois de plus, en entendant le refus catégorique des uns et la prudence des autres, les citoyenscitoyennes LGBT de ce beau pays sont voués à ne pas avoir les mêmes droits que le reste de la population.

Or, obtenir le droit de se marier pour les couples de personnes de même sexe (biologique ou non) est une revendication légitime pour ceux et celles qui veulent donner à leur couple cette forme d'union et pour l'ensemble des populations LGBT au nom du principe de l'égalité des droits. Une réforme législative du mariage est donc impérativement nécessaire mais pas suffisante, si ce même principe d'égalité ne s'impose pas également, et sans être limitatif, pour la parentalité, l'adoption, les successions ?..

Vaste chantier en perspective pour tous ceux et celles qui ont à coeur de mettre enfin un terme aux discriminations légales dont sont victimes les populations LGBT! Le CGL Paris bien sûr est prêt à se relever les manches.

Dominique Boren